

**Décision N°DEC25-06 portant nomination de la direction adjointe
d'une unité de recherche**

Le président de l'Université de Bordeaux

Vu le code de l'éducation et notamment l'article L. 712-2 ;

Vu le code de la recherche et notamment l'article L.313-1 ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux en vigueur ;

Vu la décision DEC24-06 du 25 mars 2024 portant nomination de la direction de l'U1219 Bordeaux Population Health (BPH) ;

Vu la décision DEC23-07 du 13 septembre 2023 portant nomination de la direction adjointe de l'U1219 BPH ;

Vu l'avis du conseil de l'U1219 (BPH) du 30 juin 2025 ;

Considérant le contrat quinquennal de la vague B du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2027 ;

Considérant la démission de M. Antoine Pariente au 30 juin 2025 ;

DECIDE

Article 1 :

Madame Laura RICHERT est nommée directrice adjointe de l'unité de recherche U1219 Bordeaux Population Health (BPH) à compter du 1^{er} juillet 2025 et jusqu'à la fin du mandat restant à courir soit le 31 décembre 2027.

Article 2 :

La présente décision sera transmise au recteur de région académique Nouvelle-Aquitaine. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'université de Bordeaux.

Article 3 :

Le directeur général des services de l'Université de Bordeaux est chargé de l'exécution et de la publication de la présente décision.

Fait à Bordeaux, le 22 juillet 2025
en deux exemplaires originaux,

Dean LEWIS

